

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **9 janvier 2019**, à 19h00, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

François Michon (Saint-Luc)
Camil Turmel (Lac-Etchemin)
Adélard Couture (Saint-Camille)
Lucie Gagnon (Saint-Louis)
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)
Christian Chabot (Sainte-Justine)
Denis Boutin (Sainte-Sabine)

Et/ou sont absents à cette séance:

Martine Boulet (Saint-Benjamin)
René Allen (Sainte-Aurélie)
Hector Provençal (Sainte-Rose)

Les absences de Monsieur Hector Provençal, de Monsieur René Allen et de Madame Martine Boulet ont été motivées.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-01-01

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT ,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018, ET SUIVI

- 04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF**
- 05 - RENCONTRE(S)**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S)**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**
 - 07.01 - Rapports Développement Économique des Etchemins pour l'année 2018 (DÉE)**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 08.01 - Schéma d'aménagement et de développement : projet de règlement no 130-19**
 - 08.02 - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
- 10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)**
 - 10.01 - Projets locaux**
- 11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- 12 - AFFAIRES COURANTES**
 - 12.01 - Intervention du préfet**
 - 12.02 - Avis de motion: Règlement numéro 131-19 portant sur la rémunération des membres du Conseil de la MRC des Etchemins**
 - 12.03 - Caractérisation des milieux humides - Gestizone**
 - 12.04 - Sûreté du Québec - Priorités d'actions régionales et locales 2019 (PARL)**
 - 12.05 - Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement de la MRC des Etchemins**
 - 12.06 - Conseil des élèves et la Fondation de l'école des Appalaches**
 - 12.07 - Internet haute vitesse et service cellulaire**
 - 12.08 - Indice de vitalité économique**
 - 12.09 - Atelier A2**
 - 12.10 - Plan de communication de la MRC des Etchemins**
- 13 - ADMINISTRATION**
 - 13.01 - Liste des comptes à payer**
 - 13.02 - État des encaissements et déboursés**
- 14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**
 - 14.01 - Ministère de la Sécurité publique**
 - 14.02 - Ministère de la Sécurité publique**
- 15 - SUJETS DIVERS**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-01-02

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018, ET SUIVI

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Aucun compte rendu.

05 - RENCONTRE(S)

Aucune rencontre.

06 - ANALYSE DE PROJET(S)

Aucun projet.

07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE

2019-01-03

07.01 - Rapports Développement Économique des Etchemins pour l'année 2018 (DÉE)

Dépôt des rapports de Développement Économique des Etchemins (DÉE) pour 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les rapports du Développement Économique des Etchemins pour l'année 2018 préparés par Claude Bissonnette, conseiller en développement économique soient adoptés tels que déposés;

QU'une copie des rapports en annexe soit expédiée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

2019-01-04

**08.01 - Schéma d'aménagement et de développement : projet de
règlement no 130-19**

Adoption du projet de règlement no 130-19 visant à modifier le règlement no 78-05 relatif au schéma d'aménagement et de développement et adoption du document prévu à l'article 53.11.4.

CONSIDÉRANT QUE le Schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de la MRC des Etchemins est en vigueur depuis le 22 mars 2006;

CONSIDÉRANT QUE l'article 47 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent à la MRC de modifier son SAD;

CONSIDÉRANT QUE l'exercice de rénovation cadastrale est terminé pour l'ensemble des municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la délimitation des affectations du territoire du schéma d'aménagement révisé est basée sur une cartographie numérique non conforme au nouveau cadastre québécois;

CONSIDÉRANT QUE la cartographie numérique de la zone agricole (CPTAQ) a été validée et qu'il y a lieu d'intégrer également cette nouvelle version cartographique aux outils d'aménagement de la MRC;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC demande un avis préalable au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'égard du projet de règlement no. 130-19;

QUE le Conseil de la MRC désigne les membres du comité d'aménagement à titre de membres de la commission chargée de la consultation publique sur le projet de règlement de modification du schéma d'aménagement;

QUE soit adopté le projet de règlement suivant ainsi que le document justificatif (annexe 1) et le document sur la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme des municipalités (annexe 2) advenant les modifications au schéma.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-01-05

08.02 - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins présente une proposition de projet dans le cadre du PADF (2018-2019);

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise Monsieur Luc Leclerc, directeur général, à signer tout document relatif au projet retenu, soit la réfection du chemin Coupe-Feu à Saint-Camille-de-Lellis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES

Aucun.

10 - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS)

10.01 - Projets locaux

Aucun projet.

11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune ratification.

12 - AFFAIRES COURANTES

12.01 - Intervention du préfet

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels.

En raison de la période des Fêtes, aucun dossier prioritaire n'a été traité.

12.02 - Avis de motion: Règlement numéro 131-19 portant sur la rémunération des membres du Conseil de la MRC des Etchemins

AVIS DE MOTION

Je, CAMIL TURMEL, donne avis de motion qu'un règlement de modification au règlement no. 101-11 (règlement concernant la rémunération des membres du Conseil de la MRC des Etchemins) sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du Conseil de la MRC des Etchemins. Le règlement ayant pour objet de fixer la rémunération des membres du Conseil de la MRC des Etchemins.

Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin

12.03 - Caractérisation des milieux humides - Gestizone

Informations supplémentaires.

2019-01-06

12.04 - Sûreté du Québec - Priorités d'actions régionales et locales 2019 (PARL)

Priorités d'actions régionales et locales:

1	Effectuer des opérations en sécurité routière afin de sécuriser le réseau routier (vitesse, ceinture, cellulaire, alcool au volant, etc.);
2	Rencontre de parrainage avec les élus municipaux;
3	Patrouille dans les endroits ciblés (secteur chalets et cabanes à sucre);
4	Assurer une présence policière dans les endroits publics (bars, commerces, centres de loisirs, etc.);
5	Effectuer des opérations en lien avec le transport lourd (vitesse, no truck, etc.);
6	Effectuer des opérations en lien avec le transport scolaire (Transpec) et les zones scolaires;
7	Effectuer des opérations en lien avec les véhicules modifiés;
8	Effectuer des opérations en lien avec le récréotouristique (VTT, motoneige, nautique);
9	Intervention dans le milieu scolaire via le PIMS;
10	Intervention ciblée en matière de crime organisé (drogue niveau 1);
11	Réaliser des activités de prévention.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins adoptent les 11 priorités d'actions régionales et locales 2019 énumérées ci-haut;

QUE ladite résolution soit transmise à monsieur Steven Ferland, responsable du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-01-07

12.05 - Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement de la MRC des Etchemins

Accusé réception de la lettre annonçant le départ à la retraite.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins ont pris

connaissance de la lettre annonçant le départ à la retraite de Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement de la MRC des Etchemins, ils acceptent son départ à la retraite qui est prévu pour décembre 2019, ils lui souhaitent une bonne retraite et ils le remercient pour ses 30 ans de service au sein de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-01-08

12.06 - Conseil des élèves et la Fondation de l'école des Appalaches

Demande de financement du Conseil des élèves et de la Fondation de l'école des Appalaches pour l'année 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins déclinent la demande de financement en provenance du Conseil des élèves et de la Fondation de l'école des Appalaches pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12.07 - Internet haute vitesse et service cellulaire

Dépôt de document - Rapport Cima +. Concernant le déploiement du service internet haute vitesse et du service cellulaire des Etchemins.

12.08 - Indice de vitalité économique

Statistiques 2016.

2019-01-09

12.09 - Atelier A2

Présentation de la proposition de réaménagement des locaux de la Sûreté du Québec (SQ) en vue de la prise de possession des lieux prévue le 1er juillet 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins acceptent la soumission déposée par l'Atelier A2 pour le réaménagement des locaux actuels de la Sûreté du Québec (SQ), telle que présentée dans l'estimation numéro 18-147 en date du 17 octobre 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2019-01-10

12.10 - Plan de communication de la MRC des Etchemins

Attribution d'un budget de cent cinquante mille dollars (150 000,00\$) pour le plan de communication. (pour les années 2018, 2019 et 2020).

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins acceptent de réserver la somme de cent cinquante mille dollars (150 000,00\$) pour la réalisation du plan de communication des Etchemins en provenance du Fonds du Plan de relance économique de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13 - ADMINISTRATION

2019-01-11

13.01 - Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent trente-sept dollars et trente-deux sous (298 637,32\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13.02 - État des encaissements et déboursés

État transmis avec l'avis de convocation.

14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

14.01 - Ministère de la Sécurité publique

Volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

14.02 - Ministère de la Sécurité publique

Volet 3 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

15 - SUJETS DIVERS

- Monsieur Luc Leclerc, directeur général a expliqué le suivi du dossier de l'Office municipal d'habitation des Etchemins (OMHE).

- Monsieur Luc Leclerc, directeur général informe les membres du Conseil de la MRC des Etchemins que le nombre d'heures de travail sera porté à 28hres/semaine pour Madame Renée-Anique Francoeur, Agente aux communications à la MRC des Etchemins, et ce, pour l'année 2019.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-01-12

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER